



**CENTRE D'ETUDES ET DES TRANSFORMATIONS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
EA 3832**

Compte rendu de réunion du 30/11/2017

Présents :

- Olivier SIROST
- Marie-Josèphe LEROUX-SOSTENES
- Barbara EVRARD
- Natacha HEUTTE
- Walid BOUAZIZ
- Régis THOUVARECQ
- Charly MACHEMEHL
- Betty LEFEVRE
- Jérémy COQUART
- Frédéric LEMAITRE
- Florence CARPENTIER
- Annie LOUBOUNGOU
- John KOMAR
- Nadège ROCHAT
- Romain LEPILLE
- Brice GUIGNARD
- Héroïse BAILLET
- Guillaume HACQUES
- Willem RUPPE
- Maxime L'HERMETTE
- Benoît LOUVET
- Magali SIZORN
- Jenny VU DINH
- Walid BOUAZIZ

Absents excusés :

- Ludovic SEIFERT
- Damien FEMENIAS
- Pascal ROLAND
- Nadine DERMIT
- Florys CASTAN-VICENTE
- Caroline GANIERE
- Antoine LEPINTE
- Ingrid CASTRES

Ordre du jour :

1. RIN : Régis THOUVARECQ
2. CNU STAPS : Barbara EVRARD
3. Organisation des doctorales : Romain LEPILLE
4. Informations Générales
 - Budget
 - Calendrier (réunions labo)
 - Site WEB
 - Locaux
 - Stages recherche (proposition d'un ajout de planning aux conventions)

Appel à projets RIN 2018:

Les appels à projets sont ouverts.

Ces projets doivent s'inscrire dans l'un ou plusieurs de ces pôles :

- Normandie Energies et Matériaux
- Normandie Humanités et Société
- Normandie Biomédicale et Chimie
- Normandie Terre et Mer
- Normandie Digitale

La région met en place environ 16 millions pour la recherche. Pour chaque projet, le plancher financier minimum est à 100000 euros.

Les dossiers doivent être montés dès maintenant car les délais sont courts.

Calendrier général prévisionnel (confirmé en CR et réunion des directeurs d'Unités) :

- **Avant 18 décembre 2017** : remise de la fiche à projet RIN 2018, à télécharger sur le site.
- 21 décembre 2017 : réunion des porteurs à projets
- 19 janvier 2018 : date probable de remontée des projets réels (recherche & valorisation) aux Pôles. L'attention est portée sur le fait que les dossiers doivent être (attention portée sur les collaborations régionaux, nationaux ou encore mieux internationaux ; le porteur du projet doit avoir un bon CV : scientifique serait un plus ; le dossier peut être en français)
- Fin janvier-février : expertise externe des dossiers.
- Mars : réunion du COPIL des pôles.
- 15 mars : remontée des projets à la Région.

Les dotations des projets RIN seront partagées en deux entre le public et les entreprises privées.

Vous avez le récapitulatif PDF sur le site du laboratoire.

Pour les allocations régionales, le calendrier est le même que pour les appels à projets.

Les remontées se feront vers le 20-25 janvier 2018.

CNU STAPS :

Suite à l'AG CP – CNU du 24 novembre 2017, il y a un changement sur les PEBR pour les maîtres de conférences, il y a désormais un contingentement par corps à partir de cette année.

Concernant les doctorants, sur la gestion des carrières, les dossiers sont dématérialisés et à déposer via l'application GALAXIE.

Suite au Séminaire Staps SHS du 29/11/2017, Barbara a fait un récapitulatif de la procédure de qualification CNU. Je vous invite de même à consulter le site. Sinon vous pouvez avoir accès au document grâce à ce lien :

<https://ent.normandie-univ.fr/filex/get?k=olBHOUIPGQ3qwKavk4c>

A partir de l'an prochain :

Pour les doctorants : Mise en place d'un coffre-fort pour déposer ses dossiers sur le site du CNU.

Pour les directeurs de thèse : il n'y aura plus de date limite de soutenance pour la qualification. C'est aux directeurs de faire attention à la date limite de dépôt de dossiers finaux vers le 19/12, que le candidat ait en main ses rapports définitifs avec l'attestation. C'est aux directeurs de s'organiser pour faire soutenir les candidats.

Organisation des doctorales :

Proposition d'une réunion informelle pour les doctorants pour l'après la thèse (proposition de la 2eme semaine de mai).

Rappel du nombre de thèses HDR de cette année qui fut assez exceptionnel (Fabienne LAVAL, Marie-Cheree BELLENGER, Romain LEPILLE, Florian MELL, Brice GUIGNARD, Nadège ROCHAT et Elise CARTON) et deux HDR (Cécilia CLAEYS et Nadine DERMIT).

Proposition d'une élection des représentants des doctorants pour l'année prochaine.

Comité de suivi de thèse par l'école doctorale

Les informations sont redistribuées via le site de l'ED HSRT 556.

Relation avec la DAF :

Nous rencontrons toujours des difficultés avec les services centraux pour les remboursements de missions et des dépenses.

Règlement intérieur :

Avec l'aide de Véronique Questel, nous allons mettre en place une lettre de mission type pour les nouveaux contrats. De même, nous allons ajouter au règlement intérieur, une procédure type d'accueil.

Le contrat de Mr Omar RIHAWI prendra fin le 04/02/2018 après un accord entre Ludovic Seifert, le LITIS et la DGS.

Quelques dates :

06/12/2017 : Election président UFR STAPS

21/12/2017 : Repas du CETAPS

Site :

Consultez le site pour avoir des informations sur le laboratoire et pensez à actualiser vos fiches.

Locaux :

Rappel : nous allons accueillir d'ici la rentrée 2018 trois enseignants chercheurs. Il faut en accord avec le conseil de gestion de l'UFR STAPS décider d'espaces de travail (transformation de la salle 3 du Cetaps en espace bureaux).

Etudiants stagiaires :

La gestion des stagiaires se fera désormais via un fichier Excel, cela permettra une meilleure gestion des M1 M2 au sein du laboratoire via le drive. Cet outil est utilisé comme outils de sécurité au niveau des bâtiments en cas d'accident mais aussi parce que depuis l'année dernière, le ministère nous demande d'élaborer un indicateur de suivi des M1 M2 en recherche pour le dossier HCERES pour connaître par exemple le nombre d'étudiants, le sujet travaillé, quelle discipline, le financement ou encore la production scientifique.

Cette gestion facilitera le montage du contrat 2017-2021. A terme, il existera un lien via le site.